



POLICE CANTONALE

Lausanne, le 25 juillet 2022

Genre de document	ORDRE DE SERVICE		No : 253
Emanant de	COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE		
Sujet / Code	GESTION DES ENREGISTREMENTS DE SONS ET D'IMAGES		
Annule	Version du 28.06.2018 traitant du même sujet		
En vigueur dès le	IMMEDIATEMENT	Echéance	INDETERMINEE
Destinataires	<ul style="list-style-type: none">- secrétariat cdte PCV et EM- secrétariat gendarmerie EM- secrétariat police de sûreté- DPA- TARS par émetteur		
<u>Va à :</u>	<ul style="list-style-type: none">- remplaçant de la commandante de la Police cantonale et chef EM- commandant de la gendarmerie et son remplaçant- chef de la police de sûreté et son remplaçant		

COMMENTAIRES SUR LES VERSIONS

Version / Abrogation	Cause des modifications* apportées au document ou à ses annexes
1	- changement de pratique dans l'accès aux images du trafic - adaptation appellation CVP

**Les modifications doivent être surlignées en jaune dans le document.*

Lorsque vous téléchargez le document source, les modifications précédentes sont surlignées en jaune. Afin que le document soit lisible, il convient de supprimer le surlignage pour y insérer les nouvelles modifications. Finalement, il conviendra de surligner en jaune vos nouvelles modifications afin d'indiquer ce qui a changé par rapport à la version précédente.

[REDACTED]

La commandante de la Police cantonale

Sylvie BULA

Validé par cdte PCV

[REDACTED]